

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC RIMOUSKI-NEIGETTE
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-FABIEN

À une séance ordinaire des membres du Conseil de la municipalité de Saint-Fabien tenue à la salle municipale, lieu ordinaire des séances du Conseil, le lundi 2 mai 2016 à 20h. À laquelle séance étaient présents(es) les conseillers(ères) mesdames Dolorès Bouchard, Suzanne Tremblay et messieurs Marius Coté, Alain Jean et Dave Pigeon tous formant quorum sous la présidence du maire Madame Marnie Perreault.

Était aussi présent monsieur Martin Perron Directeur général/secrétaire-trésorier. 9 citoyennes et citoyens assistent à la séance.

OUVERTURE DE LA SÉANCE - 20H05

201605-02.01 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur Marius Côté, appuyé par madame Suzanne Tremblay et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit accepté tel que proposé.

201605-02.02 ADOPTION DU PROCÈS VERBAL

Il est proposé par monsieur Alain Jean, appuyé par madame Dolorès Bouchard et résolu à l'unanimité que le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 avril 2016 soit adopté, avec dispense de lecture.

201605-02.03 ADOPTION DES COMPTES DU MOIS D'AVRIL 2016

Il est proposé par monsieur Dave Pigeon, appuyé par madame Dolorès Bouchard et unanimement résolu que les comptes du mois d'avril 2016 dont la liste est conservée aux archives et totalisant un montant de 192 460.46\$ soient approuvés. Ladite liste comprend les numéros de chèques 5086 à 5119 et un récapitulatif des opérations monétaires pour le paiement de factures d'électricité en ligne d'Hydro-Québec.

201605-02.04 CORRESPONDANCE

Le directeur général et secrétaire-trésorier a déposé aux membres du Conseil copie de la correspondance.

201605-02.05 Élection partielle dans le district # 5

CONSIDÉRANT la démission de Madame Julie Viel au poste de conseillère municipale le 16 mars 2016, laissant le siège numéro 5 vacant pour une élection partielle;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a accepté sa démission lors de la séance du 4 avril 2016;

Que le président d'élection, Monsieur Martin Perron, fixe la date du jour du scrutin au dimanche 12 juin, de 10h à 20h. La période autorisée à recevoir les mises en candidature est établie du 29 avril au 13 mai 16h30.

201605-02.06 Distribution de plants d'arbre et de compost

CONSIDÉRANT l'importance de souligner le mois de l'arbre et des forêts 2016 (mai);

CONSIDÉRANT la volonté de la Municipalité à participer aux Journées de la nature 2016;

Il est proposé par monsieur Dave Pigeon, appuyé par monsieur Marius Côté et unanimement résolu que la Municipalité distribue gratuitement aux citoyennes et citoyens des plants d'arbres (plus de 400) de différentes essences ainsi que du compost le 21 mai 2016, entre 8h30 et 12h. Le tout se déroulera derrière la cabane à sel de la Municipalité. Les membres du Conseil seront présents pour l'occasion.

**201605-02.07 Demande de Plan d'Implantation et d'Intégration Architecturale
– 127, Chemin de la Mer Est**

CONSIDÉRANT QUE le bâtiment principal est situé hors de la marge de précaution de 15m de distance;

CONSIDÉRANT QUE les requérants sont de bonne foi et qu'ils ont fourni les documents nécessaires à la réalisation du projet;

CONSIDÉRANT QUE le projet respecte les normes de la réglementation d'urbanisme de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le projet doit respecter les normes de finition du règlement sur le PIIA;

CONSIDÉRANT QUE le revêtement de toiture sera en bardeaux d'asphalte noir ou de couleur champêtre;

CONSIDÉRANT QUE la dérogation ne causerait aucun préjudice majeur aux propriétaires voisins;

Il est proposé par monsieur Alain Jean, appuyé par monsieur Dave Pigeon, que la Municipalité accepte la demande de PIIA, suite à un vote demandé par madame Suzanne Tremblay, dont 4 ont voté en faveur et 1 contre.

201605-02.08 Règlement modifiant le Règlement de zonage, article 199 en vue de changer la définition de « Rues privées » pour celui du Schéma d'aménagement de la MRC Rimouski-Neigette

Il est proposé par monsieur Marius Côté, appuyé par monsieur Alain Jean et unanimement résolu que le libellé de la définition de « Rues privées » soit :
Voie de circulation qui n'appartient ni au gouvernement provincial ou à une municipalité, mais qui permet l'accès aux terrains qui la bordent. Une rue privée peut être désignée sur un plan cadastre ou encore décrite comme une servitude de passage sur une propriété privée. Une rue privée est considérée à titre de voie de circulation existante.

Entrée en vigueur

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

201605-02.09 Ajout au règlement existant sur la conservation des droits acquis dans la bande de protection à la suite d'un sinistre.

Il est proposé par madame Suzanne Tremblay, appuyée par monsieur Dave Pigeon et unanimement résolu que la Municipalité adopte l'ajout du libellé suivant à son règlement:

La reconstruction d'un bâtiment est interdite à l'intérieur de la bande de protection. Dans le cas d'un bâtiment implanté à l'intérieur de la bande de protection et détruit suite à un incendie ou tout autre sinistre qui n'est pas dû à l'érosion ou à la submersion marine, les dispositions du chapitre sur les droits acquis s'appliquent.

201605-02.10 Gel de conduite – Dossier Gérard Jacques

CONSIDÉRANT que la Municipalité est intervenue selon les règles de l'art;

Il est proposé par madame Dolorès Bouchard, appuyée par Dave Pigeon et unanimement résolu que la Municipalité refuse de payer les travaux effectués par Monsieur Gérard Jacques au mois d'octobre 2015.

201605-02.11 Inventaire des fosses septiques de la Municipalité

CONSIDÉRANT QUE la MRC Rimouski-Neigette est responsable de la vidange systématique des boues de fosses septiques sur son territoire;

Il est proposé par madame Suzanne Tremblay, appuyée par monsieur Marius Côté et unanimement résolu que le Conseil mandate Monsieur Nelson Jean, inspecteur, à faire l'inventaire GPS des fosses septiques et transmettre les données à la MRC.

201605-02.12 Schéma de couverture de risques en sécurité incendie – production du rapport final pour la MRC de Rimouski-Neigette

CONSIDÉRANT que l'article 35 de la Loi sur la sécurité incendie prescrit aux municipalités l'obligation d'adopter par résolution un rapport d'activités et de le transmettre annuellement au ministère de la Sécurité publique;

CONSIDÉRANT que le Québec entier avait la même obligation de réaliser un schéma de couverture de risques;

Il est proposé par madame Suzanne Tremblay, appuyée par monsieur Alain Jean et unanimement résolu que la Municipalité adopte le rapport du Service de sécurité incendie de la MRC de Rimouski-Neigette démontrant les actions réalisées et leur pourcentage de réalisation et en transmette copie à la MRC de Rimouski-Neigette.

201605-02.13 Contrat de transfert des équipements incendie – Autorisation de signature

Il est proposé par monsieur Marius Côté, appuyé par monsieur Dave Pigeon que le Conseil municipal autorise le maire et le directeur général et secrétaire trésorier à signer le contrat de transfert des équipements incendie entre les sept (7) municipalités faisant partie du service régional de sécurité incendie de la MRC Rimouski-Neigette

201605-02.14 Modification au règlement municipal sur l'imposition d'une taxe pour le financement des centres d'urgence 9-1-1

CONSIDÉRANT que la Municipalité a jusqu'au 20 mai 2016 pour adopter et transmettre au ministère des Affaires municipales les modifications à son règlement dans un but de conformité;

CONSIDÉRANT l'accord de partenariat avec les municipalités pour la période 2016-2019, signée le 29 septembre 2015, prévoit à son article 4.1 que le montant de la taxe sera ajusté selon l'inflation, avec effet à compter du 1^{er} août 2016;

Il est proposé par madame Dolorès Bouchard, appuyée par monsieur Alain Jean et unanimement résolu que la Municipalité remplace l'article 2 du règlement 433 par ce qui suit :

À compter du 1^{er} août 2016, est imposée sur la fourniture d'un service téléphonique une taxe dont le montant est, pour chaque service téléphonique, de 0,46\$ par mois par numéro de téléphone ou, dans le cas d'un service multiligne autre qu'un service Centrex, par ligne d'accès de départ.

Entrée en vigueur

À la date de publication dans la Gazette officielle du Québec, le 9 mars 2016.

201605-02.15 Acte de cession – Gilles Côté

Il est proposé par monsieur Marius Côté, appuyé par madame Dolorès Bouchard et unanimement résolu que la Municipalité accepte le projet d'acte de cession entre Monsieur Gilles Côté et la Municipalité de Saint-Fabien. Madame le Maire, Marnie Perreault et le directeur général, Martin Perron, sont désignés à titre de signataires des documents à cet effet.

201605-02.16 Maire suppléant

Il est proposé par monsieur Dave Pigeon, appuyé par monsieur Alain Jean et unanimement résolu que Madame Dolorès Bouchard soit désignée maire suppléante de la Municipalité pour la période du 3 mai au 4 juillet 2016.

201605-02.17 Félicitations : Resto-Motel Bon Voyage et Pascale Rioux

Il est proposé par monsieur Marius Côté, appuyé par monsieur Alain Jean et unanimement résolu de féliciter le Resto-Motel Bon Voyage, récipiendaire du Prix Entreprise d'hébergement, restauration et de tourisme remis par la Chambre de commerce et industries de Rimouski-Neigette. Le Conseil municipal désire aussi féliciter Madame Pascale Rioux, boursière pour son dépassement personnel lors du Gala de la réussite 2016 du Cegep de Rimouski.

201605-02.18 Remerciements au Comité de la démarche MADA

Il est proposé par monsieur Dave Pigeon, appuyé par Alain Jean et unanimement résolu de remercier les membres du Comité de la démarche MADA pour leur participation à la réalisation d'un projet de politique famille et aînés. Merci à : Raynald Beaulieu, Louise Schmidt, Linda Bérubé, Martine Dubé, Marie-Rose Coulombe, Suzanne Tremblay, Mary Duguay, Mireille Lechasseur, Charles Bellavance, Marius Côté, Monique Jean, Pierre Bergeron, Pierre-Yves Mesonero, Jacques Cimon, Mario Cimon, Marcel Lebel et Pascal D'Astous.

201605-02.19 Demande d'autorisation pour amener une structure organisationnelle à l'organisme Les Loisirs Saint-Fabien

Il est proposé par madame Suzanne Tremblay, appuyée par monsieur Marius Côté et unanimement résolu que le Conseil donne les coudées franches au directeur général, Martin Perron, pour apporter les ajustements nécessaires à l'offre d'un service de loisirs et d'animation communautaire de qualité qui réponde aux besoins de la population fabiennoise.

201605-02.20 Achat d'une sonde hydrostatique à la station de pompage principale

CONSIDÉRANT les recommandations émises par le ministère des Affaires municipales et de l'occupation du territoire dans le rapport sur les eaux usées en

2013;

CONSIDÉRANT les correctifs apportés par les opérateurs mandatés par la Municipalité afin que les installations soient conformes aux normes exigées;

Il est proposé par monsieur Dave Pigeon, appuyé par madame Dolorès Bouchard et unanimement résolu que la Municipalité procède à l'achat d'une sonde de niveau hydrostatique au coût de 2490\$ plus taxes pour remplacer le système de flottes. La sonde a pour effet de réduire l'accumulation des matières flottantes, nécessite moins d'heures d'entretien et minimise au maximum les entrées en espace clos.

201605-02.21 Approbation du projet de parc – Mobilis@ction

CONSIDÉRANT que la Municipalité s'implique financièrement dans le projet du parc à hauteur de 20 000\$;

Il est proposé par monsieur Marius Côté, appuyé par madame Suzanne Tremblay et unanimement résolu que la Municipalité approuve le projet de parc proposé par l'organisme Mobilis@ction en s'assurant du respect du budget prévu de 43 774\$ et elle appuie la demande de financement déposée dans le cadre de la Politique nationale de la ruralité.

201605-02.22 Subvention annuelle Écomusée de l'Est du Québec – 3000\$

Il est proposé par madame Dolorès Bouchard, appuyée par monsieur Alain Jean et unanimement résolu d'accorder la subvention annuelle de 3 000\$ à titre de fonds de roulement à la Fondation de l'Écomusée de l'Est du Québec.

201605-02.23 Fondation du Cegep de Rimouski – renouvellement du financement

ATTENDU QUE la Municipalité renouvelle sa participation à la Fondation du Cegep par l'entremise d'une entente quinquennale 2016-2020;

ATTENDU QUE les revenus reportés en lien avec l'entente 2010-2015 (3 500 \$) soient dirigés à la création d'un Fonds de dotation au nom de la Municipalité de Saint-Fabien;

ATTENDU QUE le versement annuel relatif à cette entente soit de 1 000\$;

ATTENDU QU'une bourse au montant de 300\$ soit annuellement remise à une étudiante ou un étudiant de la municipalité lors du Gala de la réussite;

ATTENDU QUE la somme de 700\$ soit annuellement versée au Fonds de dotation de la municipalité, et ce, jusqu'à la fin de la présente entente;

ATTENDU QUE les revenus de placements du Fonds de dotation soutiennent à perpétuité les secteurs d'affectation des dons suivants : « 1. Réussite et persévérance » et « 3. Apprentissage et implication citoyenne »;

Il est proposé par monsieur Marius Côté, appuyé par madame Dolorès Bouchard et unanimement résolu que cette résolution abroge la résolution datée du 4 avril 2016 au point 201603-13.

201605-02.24 Engagement de Jean-Paul Belzile (2 mai) et Carol Côté (9 mai) – Période estivale

Il est proposé par monsieur Dave Pigeon, appuyé par Alain Jean et unanimement résolu de procéder à l'embauche de Jean-Paul Belzile et de Carol Côté à titre

d'employés d'été.

201605-02.25 Inspection souterraine vidéo dans la 4^e avenue et la 1^{re} rue

Il est proposé par monsieur Marius Côté, appuyé par monsieur Alain Jean et unanimement résolu de procéder à l'inspection vidéo de l'état des aqueducs et égouts dans la 4^e avenue et la 1^{re} rue, entre la 13^e avenue et le garage municipal. Le mandat sera confié à Plomberie Expert.

201605-02.26 Aménagement des espaces publics à Saint-Fabien-sur-Mer et la Pointe-à-Mercier

Il est proposé par monsieur Dave Pigeon, appuyé par madame Dolorès Bouchard et unanimement résolu de procéder à l'aménagement des espaces publics (tables à pique-nique, aménagement paysager), au retrait des rochers et nivellement du sol ainsi que le traçage d'espaces de stationnements à l'est du Chemin de la Mer.

201605-02.27 Contrat d'entretien du Bureau municipal

Il est proposé par madame Suzanne Tremblay, appuyée par monsieur Alain Jean et unanimement résolu d'accepter l'offre de Madame Julie Fortin pour l'entretien du Bureau municipal aux conditions mentionnées dans le contrat.

201605-02.28 Permis de brûlage

CONSIDÉRANT le manque d'effectif pour la supervision;

CONSIDÉRANT les résultats désolants après avoir enfreint les règles;

CONSIDÉRANT le non-respect des normes de sécurité entraînant une amende automatique en vertu du règlement de la MRC de Rimouski-Neigette;

CONSIDÉRANT les normes de sécurité à respecter lors d'une telle activité;

Il est proposé par madame Suzanne Tremblay, appuyée par madame Dolorès Bouchard et unanimement résolu que la Municipalité ne délivrera aucun permis de brûlage et informe la population que les personnes récalcitrantes s'engagent à des risques de perte de contrôle de la situation et ainsi, provoquer de graves problèmes.

201605-02.29 Proclamation de la Semaine de la municipalité

Il est proposé par monsieur Marius Côté, appuyé par madame Dolorès Bouchard et unanimement résolu de proclamer la Semaine de la Municipalité du 29 mai au 4 juin 2016.

201605-02.30 Autorisation de tournage de la série télévisée « L'échappée » à Saint-Fabien-sur-Mer

CONSIDÉRANT la couverture d'assurance valide que possède Amalga Créations Télé 3 inc.;

CONSIDÉRANT les limites de zonage dont est propriétaire la Municipalité et que cette dernière ne peut autoriser l'accès sur des terrains qui ne lui appartiennent pas;

CONSIDÉRANT le respect des règles en cas d'évacuation d'urgence particulières à Saint-Fabien-sur-Mer;

CONSIDÉRANT la fenêtre télévisuelle qui s'offre à notre région;

Il est proposé par madame Suzanne Tremblay, appuyée par monsieur Dave Pigeon d'autoriser Amalga Créations Télé 3 inc. à tourner des scènes à Saint-Fabien-sur-Mer sur la propriété de la Municipalité.

201605-02.31 Signalisation – Autorisation d'achat de pancarte et numérotation

Il est proposé par monsieur Marius Côté, appuyé par monsieur Alain Jean et unanimement résolu de procéder à l'achat de pancartes d'identification, de numéros de rues et chemins que stipule la liste établie.

201605-02.32 Lignage des rues Village et Rangs – Contrat à Multi-lignes de l'Est

CONSIDÉRANT que Multi-Lignes de l'Est a été choisi comme fournisseur pour le traçage des lignes du village et des rangs en 2015;

Il est proposé par monsieur Dave Pigeon, appuyé par madame Suzanne Tremblay et unanimement résolu de procéder à l'octroi du contrat à la compagnie Multi-Lignes de l'Est pour l'année 2016.

201605-02.33 Congédiement de l'employé municipal no. 70-0003

Il est proposé par madame Suzanne Tremblay, appuyée par madame Dolorès Bouchard, de procéder au congédiement de l'employé municipal no. 70-0003, puisque la Municipalité possède tous les motifs justes et suffisants pour le faire.

201605-02.34 Varia

Rien.

201605-02.35 Période de questions

- Asphalte sur 4^e avenue;
- Eau de chaque côté du chemin à St-Fabien-sur-Mer, demande fossé.

201605-02.36 Levée de la séance

Monsieur Marius Côté, appuyé par monsieur Alain Jean, lève la séance à 20h48

Maire

Directeur général / Sec.-trésorier